

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROGRAMME D'APPUI AUX REFORMES ECONOMIQUES
PHASE 3 (PARE III)

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROGRAMME

**DEPARTEMENT GOUVERNANCE ET REFORMES
ECONOMIQUES & FINANCIERES
Mars 2011**

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES	1
B. CONTEXTE DU PROGRAMME.....	2
C. OBJECTIF DU PROGRAMME ET CADRE LOGIQUE	2
D. PRODUITS ET REALISATIONS	5
E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET..	8
F. MISE EN ŒUVRE	9
G. ACHEVEMENT	10
H. LEÇONS TIRES DE L'EVALUATION.....	11
I. RESUME DES NOTES	12
J. TRAITEMENT.....	13
ANNEXE I : COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR SOURCE	i
ANNEXE II : INPUTS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	ii
ANNEXE III : PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	iv
ANNEXE IV : LISTE DES DOCUMENTS UTILISES	v

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARMP :	Agence de Régulation des Marchés Publics
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BM :	Banque mondiale
CE :	Commission Européenne
CNCA :	Comité National de Coordination des Aides
CSLP :	Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté
DSPAR :	Document de Stratégie Pays Axé sur les Résultats
EUR :	Euro
FEF :	Facilité des Etats Fragiles
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
FMI :	Fonds Monétaire International
GFP :	Gestion des Finances Publiques
IGE :	Inspection Générale de l'Etat
ISPPIA :	<i>International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing</i>
LF :	Loi de Finances
MdF :	Ministère des Finances
MP :	Marchés publics
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAGE :	Projet d'Appui à la Gouvernance Economique
PARE :	Programme d'Appui aux Réformes Economiques
PASG :	Projet d'Appui aux Structures de Gouvernance
PEFA :	<i>Public Expenditure and Financial Management</i>
RAP :	Rapport d'Achèvement de Projet/Programme
RGGBP :	Règlement Général sur la Gestion des Budgets Publics
SICI :	Service Inspection et Contrôle Interne
USD :	Dollar Américain

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROGRAMME (RAP) POUR OPERATIONS D'APPUI AUX REFORMES

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet :	Titre du Projet : Programme d'Appui aux Réformes Economiques Phase 3 (PARE III)	Pays : Burundi	
Instrument(s) de financement : Appui budgétaire Général/ Don FEF N° 5900155000951	Secteur : Multi-secteur : Gouvernance	Catégorie Environnementale: III	
Engagement Initial : 10 millions d'UC	Montant Annulé : 0 millions d'UC	Montant Décaissé : 10 millions d'UC	% Décaissé : 100%
Structure des tranches : Première tranche 7 millions d'UC ; Deuxième tranche 3 millions d'UC ;			
Donataire : La République du Burundi			
Organe(s) d'Exécution : Le cadre institutionnel de pilotage, de coordination et de suivi du programme de réformes, était celui convenu dans le Cadre de partenariat. Il reposait sur trois structures: (i) un Comité de pilotage sous la présidence du ministre en charge des finances; (ii) un Comité technique de pilotage regroupant les directeurs généraux des ministères concernés; et (iii) une cellule d'appui pour le suivi quotidien du programme constituée de hauts cadres du Ministère des Finances (MdF) et appuyé par des assistances techniques.			
Cofinanciers et autres Partenaires Extérieurs : L'opération n'a pas été cofinancée. Cependant, elle a bénéficié des financements parallèles d'autres bailleurs : la Banque mondiale (25 millions d'USD), l'Union Européenne (29,375 millions d'EUR), les Pays-Bas (13 millions d'USD) et la Norvège (10 millions d'USD).			

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops. 13 Janvier 2010	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops 17 Mars 2010	Approbation par le Conseil d'Administration: 19 Mai 2010	
Restructuration(s) : Néant			
	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective- date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	Juillet 2010	27 mai 2010	0
REVUE A MI-PARCOURS	Septembre 2010	15-17 Septembre 2010	0
CLOTURE	Décembre 2010	Décembre 2010	0
	Date prévue de décaissement	Date réelle de décaissement	Dérogation des conditions
TRANCHE 1:	Début Juillet 2010	21 Juin 2010	0
TRANCHE 2 :	Septembre 2010	28 Octobre 2010	0

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
REALISATIONS DU PROGRAMME	Produits du projet	3
	Réalisations	3
	Respect du Calendrier	4
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	3

PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	4
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	3
	Exécution	3
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional (ORSB)		
Directeur Sectoriel (OSGE)	M.G.NEGATU	M.I. N. LOBE
Chef de division (OSGE.2)	Mme. M. KANGA	M. J. MUKETE
Chef de Projet (OSGE.2)	M. M. MALLBERG	Mme M. XUEREB
Chef de Projet- Suppléant (ORSB)	M. A. AMOUMOUN	M. M. MALLBERG
Chef de l'équipe du RAP		Mme M. XUEREB
Membres de l'équipe du RAP		

B. CONTEXTE DU PROGRAMME

Le Programme d'Appui aux Réformes Economiques phase III (PARE III) s'appuie sur le CSLP 2006-2010 et s'inscrit dans deux des 4 axes stratégiques du programme national, à savoir : 1) l'amélioration de la gouvernance et de la sécurité et 2) la promotion d'une croissance économique durable et équitable. Le PARE III est la continuation logique des actions entreprises dans le PARE II dont il reprend les deux domaines prioritaires : i) l'amélioration de la gestion des ressources publiques et ii) le renforcement du contrôle interne et externe des finances publiques. Les résultats attendus de la mise en œuvre du programme étaient les suivants : i) le renforcement de la stabilité macroéconomique ; ii) un meilleur accès des populations aux services de base à travers une augmentation de la part des dépenses pro-pauvres dans le budget de l'Etat et iii) un système de gestion des finances publiques plus efficace et efficient. Le PARE III s'est exécuté de manière satisfaisante, en dépit du fait que l'année 2010 était une année électorale, ce qui aurait pu compromettre la stabilité politique et la mise en œuvre des réformes. La mise en œuvre du PARE III a bénéficié des synergies existantes avec l'appui institutionnel de la Banque délivré à travers le Projet d'Appui aux Structures de Gouvernance – notamment en ce qui concerne le renforcement du système des marchés publics et l'appui aux structures de contrôle interne et externe – et l'appui de la FEF, ainsi que celui des autres bailleurs, notamment la Banque mondiale (projet PAGE).

C. OBJECTIF DU PROGRAMME ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Programme (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)
L'objectif du programme était d'appuyer la mise en œuvre du CSLP et l'atteinte de ses objectifs à travers la mise en œuvre de la stratégie de gestion des finances publiques (GFP) pour une gestion plus efficace et efficiente des finances publiques. Les résultats globaux attendus au terme de la mise en œuvre du programme étaient une contribution à : (i) une meilleure croissance, une maîtrise de l'inflation et une réduction de la pauvreté ; (ii) une allocation des ressources plus conforme aux priorités du CSLP et une part plus importante du budget allouée aux dépenses pro-pauvres; et (iii) une meilleure gouvernance des finances publiques.
2. Décrire comment chaque réforme et/ou les conditions de chaque décaissement ont contribué à la réalisation des objectifs du programme de développement
Les conditions de décaissement relatives i) à la transmission par le Ministère des Finances (MdF) des comptes de gestion à la Cour des Comptes (CdC) et des lois de règlement (LR) à la CdC et au Parlement, ii) à l'adoption d'un décret portant Règlement Général de Gestion des Budgets Publics (RGGBP) et iii) à la réformes du système des marchés publics visent à renforcer l'efficacité de la GFP par respectivement l'amélioration du contrôle externe, l'amélioration de la préparation, de l'exécution budgétaire et de son contrôle et une utilisation optimale des ressources de l'Etat. La condition relative au maintien d'un programme avec le FMI vise à assurer le suivi de la stabilité macroéconomique. En effet, les réformes mises en œuvre dans le cadre du programme du Fmi (au niveau de la GFP, du secteur bancaire, du secteur financier, etc.) ont pour objectif de maintenir l'inflation à un taux d'un chiffre, d'améliorer la composition des dépenses publiques au profit des secteurs prioritaires, tout en préservant la viabilité budgétaire, de renforcer la gestion des finances publiques et la bonne gouvernance et de renforcer les système de contrôle interne de la banque centrale.

3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du programme sous trois angles : noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROGRAMME		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays	Les objectifs du programme étaient cohérents au regard des priorités de la stratégie nationale de développement énoncée dans le CSLP 2006-2010, puisqu'ils couvrent 2 des 4 axes stratégiques. La restauration d'une bonne gouvernance est considérée par les autorités comme un préalable à une croissance forte, au même titre que la paix et la sécurité.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions du programme et des délais envisagés.	Certains objectifs sont pertinents et le taux de réalisation des mesures est honorable (75% des 12 mesures prévues ont été exécutés de façon satisfaisante). Cependant, l'objectif du programme visant la réduction du taux de pauvreté n'est pas mesurable puisque la cible visée est 2016. Il en va de même de l'objectif d'amélioration de l'indicateur de gouvernance.	2
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs du programme s'inscrivent dans le piler I du DSPAR 2008-2011, à savoir : « <i>Soutenir le renforcement des pouvoirs publics par l'amélioration de la gouvernance économique et du fonctionnement des principales institutions du secteur public</i> » qui identifie notamment comme priorité une réforme du système de GFP.	4

4. Présenter le cadre logique¹.

PRODUITS	Indicateurs à mesurer
Composante A : Renforcer la gestion des ressources publiques	
Sous-Composante A1 : Améliorer l'exhaustivité et la documentation budgétaire	
Intégrer une plus grande partie du financement extérieur (dons et prêts) dans la LF2011 soit au minimum intégrer l'aide de 4 partenaires de plus que dans la LF2010 ²). Le CNCA envoie un rapport sur les prévisions de décaissements des bailleurs pour 2011 au MdF qui est exploité dans le cadre de la préparation de la LF2011.	Le projet de la LF2011 et la LF2011 adoptée contiennent le financement dons et prêts de la BAD, de la BM, de la CE et de 4 partenaires bilatéraux additionnels. Les prévisions de décaissements du CNCA sont intégrées dans la LF2011 (Source : comparer les données du rapport du CNCA envoyé au MdF et la LF2011)
La présentation au Parlement du projet de LF2011 contient au minimum les informations suivantes : i) Hypothèses macro-économiques qui ont servi dans l'élaboration du projet de LF2011; ii) Déficit budgétaire selon normes GFS ; iii) Financement du déficit ; iv) Etat d'exécution du budget au titre de l'exercice précédent ; v) Stock de la dette ; et vi) Budget de l'exercice en cours présenté sous le même format.	Le nombre de documents d'information contenus dans la présentation au Parlement du projet de LF2011
Sous-Composante A2 : Améliorer le cadre réglementaire des finances publiques	
Finaliser et transmettre au Conseil des Ministres le Règlement général de gestion des budgets publics (RGGBP)	Décret-loi du Président de la République portant RGGBP
Sous-Composante A3 : Améliorer l'exécution budgétaire	
Maintenir un programme de référence avec le FMI	Communiqué du FMI portant sur la mise en œuvre de son programme de référence
Recruter au moins deux (02) directeurs techniques pour l'ARMP	Deux (02) directeurs techniques sont en fonction à

¹ Le cadre logique présenté ici est une synthèse entre le cadre logique présenté dans le rapport d'évaluation et la matrice des mesures figurant en annexe dudit rapport dans la mesure où selon les pratiques en vigueur au moment de l'évaluation le cadre logique ne présentait pas les mesures de réforme attendues.

² Dans la LF 2010 le financement (totale ou partiel) des partenaires suivants a été intégré : Banque mondiale (BM) ; Banque africaine de développement (BAD) ; Commission Européenne (CE) ; FIDA, OPEP, BADEA, Les Pays Bas, La Norvège, l'Allemagne (KfW) et la Chine.

avant la fin de l'année 2010	l'ARMP	
Finaliser et adopter par ordonnance ministérielle un plan d'action de mise en œuvre des réformes des marchés publics (MP)	Plan d'action et texte portant adoption dudit texte	
Effectuer des formations ciblées sur les pratiques de MP pour les responsables d'exécution des MP	Rapport sur les formations effectuées	
Composante B : Renforcer le contrôle interne et externe		
Sous-Composante B.1 Renforcer le contrôle interne		
Doter les services de contrôle interne (IGE et SICI) avec des moyens humains et de fonctionnement pour qu'ils puissent effectuer leurs missions. Elaborer un manuel de vérification conforme aux normes ISPPA.	L'IGE et l'SICI effectuent respectivement minimum 120 et 20 missions de contrôle en 2010. Les moyens de fonctionnement de l'IGE dans la LF2011 augmentent de minimum 10% par rapport à 2010 et les moyens de SICI dans la LF2011 sont au minimum de BIF 50 000 000. Le manuel est disponible.	
Sous-Composante B.2 Renforcer le contrôle externe		
Le MdF transfère le projet de loi de règlement et le compte de gestion 2009 à la Cour des Comptes	La correspondance portant transmission du compte de gestion et du projet de loi de règlement du MdF à la Cour des Comptes	
Doter la Cour des Comptes avec des moyens de fonctionnement et le budget pour le recrutement de 21 magistrats pour qu'elle puisse assurer sa mission	Les moyens de fonctionnement de la CdC dans la LF2011 augmentent de minimum 10% par rapport à 2010. Le processus de recrutement des 21 magistrats est en cours en 2010	
Lancer une étude sur le contrôle interne et externe au Burundi qui entre autre porte sur la révision des textes portant création de la Cour des Comptes et le statut de ses magistrats	Le contrat avec le consultant a été signé et l'étude a été entamée.	
Le projet de loi de règlement 2008 est transmis au Parlement pour discussion	Le projet de loi de règlement 2008 est transmis au Parlement	
Réalisations attendus	Indicateurs à mesurer tels que figurant dans le REP	
Le budget est exhaustif	La composante 2 de l'indicateur PEFA PI-7 ³ passe de C en 2009 à B en fin 2010 ⁴	
La documentation budgétaire est améliorée	Le PI-6 ⁵ passe de C en 2009 à B en fin 2010	
L'exécution budgétaire est améliorée	Le PI-19 ⁶ passe de D+ en 2009 à C en fin 2010	
Le contrôle interne est renforcé	Le nombre de contrôles effectués par le SICI passe de 12 en 2009 à 20 en 2010 ; le nombre de contrôles effectués par l'IGE passe de 111 en 2009 à 120 en 2010	
Le contrôle externe est renforcé	L'ensemble des contrôles légaux obligatoires sont effectués en 2010 ; la composante 1 de l'indicateur PI-28 ⁷ passe de D en 2009 à C en fin 2010	
5. Pour chaque dimension du cadre logique, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après.		
CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE	EVALUATION	NOTE

³ La composante 2 de l'indicateur PEFA PI-7 mesure l'exhaustivité de l'information concernant les projets financés par les bailleurs qui est incluse dans les rapports budgétaires. L'objectif visé était que plus de 50% des projets financés sous forme de don soient inclus.

⁴ L'évaluation des indicateurs PEFA a été faite par la mission de préparation du rapport d'achèvement de façon ad-hoc dans la mesure où un PEFA formel n'est pas prévu avant la fin 2011.

⁵ L'indicateur PEFA PI-6 mesure l'exhaustivité de la documentation budgétaire transmise au Parlement avec le projet de loi de finances. L'objectif visé ici était de relever le nombre de critères satisfaisants de 4 à 6.

⁶ L'indicateur PEFA PI-19 évalue la mise en concurrence, l'utilisation optimale des ressources et contrôles de la passation des marchés publics. L'objectif visé était d'accroître le recours à des procédures concurrentielles.

⁷ La composante 1 de l'indicateur PI-28 évalue le respect des délais impartis pour l'examen des rapports de vérification par le Parlement. L'objectif était de ne pas de diminuer le délai à moins de 12 mois.

LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement	L'enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement est relativement bien établi. Cependant, certaines mesures (produits) ne sont que marginalement en rapport avec les objectifs (effets) visées (telles que les mesures concernant la passation des marchés censés améliorer l'exécution budgétaire).	3
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les résultats de manière mesurable et quantifiable.	Les objectifs et résultats sont pour la plupart mesurables et quantifiables. Cependant, l'une des sous-composantes de la matrice des mesures du programme, à savoir « A.2 Améliorer le cadre réglementaire des finances publiques » n'est pas traduite en objectifs et résultats à atteindre dans le cadre logique. De plus, la plupart des indicateurs permettant l'évaluation des résultats sont issus de l'étude PEFA qui n'est réalisée que ponctuellement, ce qui complique l'évaluation. Enfin, il y a parfois une confusion au niveau de la matrice des mesures entre les indicateurs et les résultats à atteindre.	2
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les hypothèses et risques sont dans l'ensemble clairement mentionnés dans le cadre logique. Toutefois, bien que l'instabilité politique soit identifiée comme un risque, le cadre logique ne mentionne pas clairement que l'année 2010 était une année électorale, ce qui, outre l'accroissement du risque politique, constitue également un risque concernant l'atteinte des résultats, une partie de l'administration étant mobilisée par les élections.	3

D. PRODUITS ET REALISATIONS

I. PRODUITS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer les réalisations des produits par rapport aux prévisions.		
MAJEURES MESURES DE REFORMES		Score
Produits attendus	produits obtenus	
Composante A : Renforcer la gestion des ressources publiques		
Sous-Composante A1 : Améliorer l'exhaustivité et la documentation budgétaire		
Intégrer une plus grande partie du financement extérieur (dons et prêts) dans la LF2011 soit au minimum intégrer l'aide de 4 partenaires de plus que dans la LF2010 ⁸). Le CNCA envoie un rapport sur les prévisions de décaissements des bailleurs pour 2011 au MdF qui est exploité dans le cadre de la préparation de la LF2011.	Une interface entre le CNCA et le MdF a été désigné, mais le CNCA éprouve quelques difficultés à obtenir des informations des projets des bailleurs. Les prévisions relatives à l'aide des bailleurs (aide programme et aide projets) ont été préparées conjointement par le CNCA et le MdF et incluses dans la LF2011 pour les principaux bailleurs.	4
La présentation au Parlement du projet de LF2011 contient au minimum les informations suivantes : i) Hypothèses macro-économiques qui ont servi dans l'élaboration du projet de LF2011; ii) Déficit budgétaire selon normes GFS ; iii) Financement du déficit ; iv) Etat d'exécution du budget au titre de l'exercice précédent ; v) Stock de la dette ; et vi) Budget de l'exercice en cours présenté sous le même format.	Le projet de loi a été transmis au Parlement avec 5 des 6 documents demandés. Le stock de la dette ne figurait pas dans la documentation budgétaire transmise. (décembre 2010)	3
Sous-Composante A2 : Améliorer le cadre réglementaire des finances publiques		
Finaliser et transmettre au Conseil des Ministres le Règlement général de gestion des budgets publics	Le décret a été finalisé et transmis en septembre 2010 mais il n'a pas encore été adopté par le	3

⁸ Dans la LF 2010 le financement (totale ou partiel) des partenaires suivants a été intégré : Banque mondiale (BM) ; Banque africaine de développement (BAD) ; Commission Européenne (CE) ; FIDA, OPEP, BADEA, Les Pays Bas, La Norvège, l'Allemagne (KfW) et la Chine.

(RGGBP)	Conseil des Ministres.	
Sous-Composante A3 : Améliorer l'exécution budgétaire		
Maintenir un programme de référence avec le FMI	Selon le communiqué du FMI du 23 juillet 2010, la 4ème revue de la FEC du Burundi a été approuvée par le conseil.	4
Recruter au moins deux (02) directeurs techniques pour l'ARMP avant la fin de l'année 2010	Les 2 directeurs techniques ont été recrutés	4
Finaliser et adopter par ordonnance ministérielle un plan d'action de mise en œuvre des réformes des marchés publics (MP)	Un plan d'action de mise en œuvre des réformes des MP a été adopté mais sa mise en œuvre n'est pas encore effective	3
Effectuer des formations ciblées sur les pratiques de MP pour les responsables d'exécution des MP	Les agents de la Direction Nationale des Marchés publiques ont été formés pour pouvoir traiter les dossiers qui leur sont transmis. Les cellules responsables de la passation des marchés au sein des ministères ont également été formées, de même que des représentants de la société civile et du secteur privé.	4
Composante B : Renforcer le contrôle interne et externe		
Sous-Composante B.1 Renforcer le contrôle interne		
Doter les services de contrôle interne (IGE et SICI) avec des moyens humains et de fonctionnement pour qu'ils puissent effectuer leurs missions. Elaborer un manuel de vérification conforme aux normes ISPPA.	Le rapport d'activité de l'IGE n'est pas encore disponible. Cependant, du fait de la réforme du charroi de l'Etat, les institutions de contrôle (et particulièrement le SICI) ont perdu tout ou partie de leur parc de véhicules, ce qui ne facilite pas les contrôles. De plus, le budget du SICI en 2010 a été réduit. Pour l'exercice budgétaire 2011, le budget est un budget d'austérité. Par conséquent l'allocation budgétaire du SICI est insuffisante pour lui permettre d'effectuer convenablement ses missions de contrôle. Le manuel vient d'être refait.	2
Sous-Composante B.2 Renforcer le contrôle externe		
Le MdF transfère le projet de loi de règlement et le compte de gestion 2009 à la Cour des Comptes	Le projet de loi de règlement et le compte de gestion 2009 ont été transmis à la Cour des Comptes.	4
Doter la Cour des Comptes avec des moyens de fonctionnement et le budget pour le recrutement de 21 magistrats pour qu'elle puisse assurer sa mission	Le recrutement n'a pas démarré et a été reporté en 2011. De plus, le mandat des magistrats actuellement recrutés a pris fin en juin 2010, sans que ceux-ci soient renouvelés ou remplacés. La CdC a également vu son effectif se réduire de 13 à 11 magistrats en fin 2010.	1
Lancer une étude sur le contrôle interne et externe au Burundi qui entre autre porte sur la révision des textes portant création de la Cour des Comptes et le statut de ses magistrats	Le projet de TdR a été approuvé par l'Union Européenne au cours du premier semestre 2011.	2
Le projet de loi de règlement 2008 est transmis au Parlement pour discussion	Le projet de loi de règlement 2008 a été transmis au Parlement et discuté par celui-ci.	4
NOTE GENERALE DES REALISATIONS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		3
	Cochez ici pour ignorer la note auto calculée	
Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée		
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée		3

II REALISATIONS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer les réalisations attendues. Importer les réalisations attendues du cadre logique présenté dans la Section C.

REALISATIONS		Note de l'évaluation
Prévisions	Obtenues	
Le budget est exhaustif	Le présent programme a permis d'améliorer l'exhaustivité du budget, en contribuant à accroître les recettes incluses dans le budget. La note de l'indicateur PI-7(ii) est ainsi évaluée à B.	4
La documentation budgétaire est améliorée	Le nombre de documents accompagnant la loi de finance s'est améliorée, de sorte à se conformer davantage aux normes PEFA. L'indicateur PI-6 est évalué à B, puisque 5 des 9 critères de documentation budgétaires sont remplis. Cependant, l'objectif du programme été de remplir 6 critères.	3
L'exécution budgétaire est améliorée	Le présent programme a permis d'améliorer l'exécution budgétaire par une meilleure maîtrise des procédures de passation des marchés. La mise en place de l'ARMP dont une des missions est de traiter les plaintes a ainsi permis d'atteindre l'objectif d'améliorer l'indicateur PI-19 de D+ à C. Cependant, cela ne constitue qu'une dimension des insuffisances en matière de passation des marchés.	3
Le contrôle interne est renforcé	Le programme avec l'aide de l'appui institutionnel de la Banque (PASG) a permis de renforcer les capacités de l'IGE ainsi que ses moyens de fonctionnement. En revanche, le budget de fonctionnement alloué par la LF est jugé insuffisant (aucune mission diplomatique ne fait l'objet de contrôle faute de crédits) et le budget 2011 reste inchangé par rapport à 2010. En revanche, le manuel de vérification a été fait et validé. L'objectif de 120 missions est atteint. Concernant le SICI, il n'a pas les moyens de fonctionner et n'a pu effectuer que 15 missions sur les 20 missions visées.	2
Le contrôle externe est renforcé	Bien que le programme de la Banque ait permis d'encourager le MdF a communiqué les LR à la CdC et au Parlement, les moyens de la CdC, en particulier les moyens humains, n'ont pas encore été renforcés. L'objectif PI-28(i) est atteint, mais cet indicateur ne cible que la transmission des rapports au Parlement et non l'étendue et la qualité de la vérification externe.	2
NOTE GENERALE DES REALISATIONS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		3
		Cocher ici pour ignorer la note

		calculée
Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée		
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée		3
2. Impact sur la pauvreté et la situation sociale:		
<p>Il est difficile de mesurer l'impact du programme sur la pauvreté, compte tenu du fait que celui-ci s'est exécuté sur une seule année. Cependant, l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques permettra à terme d'améliorer le rendement des dépenses pro-pauvres et contribuera donc à lutter contre la pauvreté. La population féminine étant parmi les populations les plus vulnérables, elle bénéficiera donc de cette efficacité accrue de la GFP.</p> <p>Il n'existe malheureusement pas de statistiques concernant le taux de pauvreté après 2006. Cependant, compte tenu de l'amélioration des indicateurs sociaux, on peut supposer que la tendance est plutôt à la baisse, bien que cette baisse semble rester modeste au regard de la croissance économique (environ 4%).</p> <p>Par ailleurs, en renforçant les finances publiques, le programme contribue à consolider la stabilité politique du pays, condition nécessaire à un recul de la pauvreté et une amélioration des indicateurs sociaux.</p>		
3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des réalisations obtenues.		
<p>La viabilité des réalisations obtenues pourrait être menacée par une nouvelle instabilité politique à l'issue des différentes élections qui se sont tenues entre mai et juillet 2010 d'autant que des rumeurs persistantes font état de la résurgence d'une nouvelle rébellion. La capacité des autorités burundaises à maintenir le rythme des réformes et préserver les acquis serait alors menacée.</p> <p>Par ailleurs, l'incertitude concernant la poursuite de l'aide budgétaire des bailleurs bilatéraux, si elle est confirmée, pourrait également jouer comme autant d'incitations négatives à un ralentissement des réformes.</p>		

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le programme tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du programme.		
<p>La préparation du programme avait été faite en étroite collaboration entre la Banque, les partenaires techniques et financiers et les responsables de l'administration burundaise concernés. Les leçons de la mise en œuvre des précédents programmes d'appui budgétaire aux réformes économiques avaient été prises en compte lors de la conception et préparation du programme (notamment la nécessité de restreindre le nombre de mesures et de cibler les domaines d'intervention, ainsi que la préférence pour un décaissement multi-tranche). Le programme a été conçu de façon à tenir compte des stratégies de réformes du gouvernement du Burundi. Les capacités institutionnelles du gouvernement ont été également prises en compte. Les mesures, et particulièrement celles déclenchant le décaissement des tranches, ont veillé à être alignées sur le calendrier budgétaire. La conception du programme a également bénéficié d'une coordination avec les autres bailleurs budgétaires ainsi que d'un certain nombre d'études dont notamment l'enquête PEFA réalisée en 2008. En revanche, un certain nombre de contraintes n'ont pas été prises en compte, notamment la contrainte liée au mode de recrutement des magistrats et le risque lié aux différentes élections.</p>		
2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus).		
ASPECTS LIES À LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	3
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du programme tient suffisamment compte des risques	2

		vulnérabilité économique). Cependant, il n'y a pas eu d'évaluation des risques fiduciaires (gestion financière) lors de la préparation ou de l'évaluation du programme et le risque lié au fait que 2010 était une année électorale n'a pas été pris en compte dans le programme qui, de fait, n'a pas prévu de mesure d'atténuation.		
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	S'agissant d'un appui budgétaire, le système du pays a été utilisé.		4
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du programme sont clairement définies.	Les responsabilités pour la mise en œuvre du programme ont été clairement définies dans le rapport d'évaluation	3	3
PREPARATION AU SUIVI	e) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs et le plan de suivi ont été adoptés	3	3
DONNEES DE REFERENCE	f) Les données de référence étaient disponibles au moment de la conception du programme	Un rapport PEFA datant de 2009 était disponible ainsi qu'un rapport PEMFAR de la Banque mondiale de 2008.	3	3

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du programme				
Le donataire a soumis à la Banque dans les délais convenus les preuves de la réalisation des conditions de décaissement des deux tranches. En revanche, des délais de traitement ont été enregistrés au niveau de la Banque notamment en ce qui concerne la vérification des preuves de satisfaction des conditions de décaissement de la deuxième tranche.				
2. Commenter le rôle des autres partenaires				
Le programme n'a pas été co-financé. En revanche, il a bénéficié de financements parallèles de la part de la BM, la CE, les Pays-Bas et la Norvège qui ont également fourni une aide budgétaire au pays au cours de l'année 2010. Au cours de l'exécution du programme, les bailleurs se sont efforcés de renforcer leur coordination et c'est ainsi qu'a eu lieu la première revue conjointe du cadre de partenariat en septembre 2010. Par ailleurs, la Banque n'étant pas représentée dans le pays, elle a bénéficié de l'appui des représentations des autres bailleurs dans le suivi de la mise en œuvre du programme.				
3. Harmonisation. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.				
Une dynamique favorable s'est enclenchée avec la mise en place des revues conjointes au cours de laquelle les bailleurs se sont engagés à davantage de coordination dans la préparation de leurs appuis à venir ainsi qu'à un plus grand partage de l'information et des études réalisées.				
4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après.				
ASPECTS LIES À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4 ; entre 12.1 et 24, notation 3 ; entre 24.1 et 36, notation 2 ;	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	Le décaissement de la deuxième tranche a eu lieu en octobre 2010	4

	Supérieur à 36.1, notation1	0	
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conformité de la Banque aux :		
	Mesures de protection environnementale	Le programme a été classé dans la catégorie III et sa mise en œuvre n'a suscité aucun problème d'ordre environnemental.	4
	Dispositions fiduciaires	Les dispositions fiduciaires étaient conformes aux règles de la Banque dans le cadre des appuis budgétaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	Les dispositions de l'Accord de Don ont été respectées par la Banque	4
	La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	La supervision du programme a été réalisée par le Task manager, en étroite collaboration avec les autres bailleurs et le gouvernement.	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	Une supervision a été réalisée avant le décaissement de la deuxième tranche. Cette supervision a eu lieu conjointement avec les autres bailleurs.	3
L'emprunteur s'est conformé aux:			
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Mesures de protection environnementale	Le programme a été classé dans la catégorie III et sa mise en œuvre n'a suscité aucun problème d'ordre environnemental.	4
	Dispositions fiduciaires	L'audit devrait être fait à travers le rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution du budget 2010, qui sera fait au cours de 2011.	NA
	Conditions et déclencheurs	Toutes les conditions de décaissement ont été respectées.	4
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	Dans l'ensemble, l'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations de la Banque.	3
	L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Cet aspect du rôle de l'Emprunteur dans le suivi de la mise en œuvre n'a pas toujours été satisfaisant en raison des faiblesses institutionnelles et du manque de rigueur, parfois, dans le suivi de la mise en œuvre du programme	2

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?			
Date de clôture MM/DD/YY	Date PAR été envoyé a pqr@afdb.org MM/DD/YY	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur a 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
31 décembre 2010	20/04/2011	4	4
Décrire brièvement le processus RAP			
Le processus de préparation du rapport d'achèvement a débuté avec l'envoi d'une mission de la Banque composée du task manager en charge du Burundi pour une mission d'une semaine (du 22 au 28 novembre). Au-delà de la collecte des informations, la mission a eu des discussions avec les entités responsables du Ministère des Finances et des autres Institutions chargées de l'exécution des différentes composantes du programme. A cette occasion, la mission a pu recueillir les observations de la Cellule de coordination des appuis budgétaires sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre			

du programme et sur les leçons qu'il convient de tirer aussi bien du côté de la Banque que du côté du gouvernement pour des opérations futures en matière de programme de réformes. La mission a également eu des discussions avec certains bailleurs de fonds impliqués dans l'appui budgétaire. La revue des pairs a été réalisée dans les délais. Leurs commentaires et observations ont été pris en compte et ont enrichis le rapport d'achèvement.

H. LEÇONS TIRES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des réalisations du projet.

La mise en œuvre de ce programme a permis de constater par rapport aux opérations précédentes que le fait de restreindre les domaines d'intervention et le nombre de mesure était plus adapté au contexte de fragilité du pays et permettait d'atteindre de meilleurs résultats. De plus, l'opération a également montré que dans un tel contexte il est important de bien évaluer le niveau d'efforts nécessaire pour atteindre les résultats demandés et bien connaître les potentielles contraintes afin de fixer des objectifs réalistes. Enfin, elle a permis de montrer que les opérations d'appui budgétaire dans les Etats fragiles sont un instrument important de dialogue pour canaliser les efforts de réformes vers les domaines jugés prioritaires et soutenir le rythme de ces réformes.

Les principales leçons à tirer de l'exécution de ce programme pour continuer à améliorer l'impact des opération d'appuis budgétaire dans le pays sont les suivantes : (i) procéder à une évaluation du risque fiduciaire lors de l'évaluation des prochaines opérations d'appui budgétaire ; (ii) renforcer les mesures visant à équilibrer le budget en faveur des dépenses de lutte contre la pauvreté ; (iii) définir plus clairement les mesures à mettre en œuvre et bien différencier dans la formulation les indicateurs des résultats attendus ; (iv) renforcer le dialogue avec le gouvernement sur la structure du programme pour une meilleure appropriation du programme par le pays ; (v) poursuivre les efforts de coordination avec les autres bailleurs initiés à l'occasion de la première revue conjointe du Cadre de Partenariat ; enfin (vi) renforcer la présence de la Banque sur le terrain pour un meilleur suivi de l'exécution du programme.

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROGRAMME (RAP) POUR OPERATIONS D'APPUI AUX REFORMES

I. RESUME DES NOTES

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RESULTATS DU PROJET	Produits	3
	Réalisations	3
	Respect du calendrier	4
	NOTE GENERALE DES REALISATIONS DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3
	Les objectifs et les réalisations, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	2
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	2
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	4
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	3
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	3
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	4
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet (conditions et déclencheurs)	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3
	Le PAR a été fourni à temps	4
NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	4	
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3	
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	3
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	3
	Mesures de protection environnementale	4

	Dispositions fiduciaires	NA
	Accords conclus dans le cadre du projet (conditions et déclencheurs)	4
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	3
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

ECHELLE DE NOTATION

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre - Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Non Applicable

COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR SOURCE

Source de financement	Montant (en millions)	Instrument de financement
BAD/FAD	10 UC	Don d'appui budgétaire
Banque mondiale	25 USD	Don d'appui aux réformes économiques (DARE-III)
Commission Européenne	15 EUR (PABRE) + 15 EUR (V-Flex)	Don (Programme d'appui budgétaire aux réformes économiques + V-Flex)
Pays-Bas	13 USD	Don d'appui aux réformes économiques (DARE-III)
Norvège	10 USD	Don d'appui aux réformes économiques (DARE-III)

TYPE DE MISSION	DATE DE LA MISSION	MEMBRES EQUIPE & SPECIALITES
Préparation	Du 22/11/2009 au 04/12/2009	- M. Mallberg, Economiste principal OSGE.2 -
Evaluation	Du 30/01/2010 au 09/02/2010	- M. Mallberg, Economiste principal OSGE.2 - A. Amoumoun, Expert principal en passation de marché, OSGE.2 - I. CAMPOS, Economiste Junior, OSGE.2 - J. Kelderhuis, Expert des Etats Fragile OSFU
Supervision	Du 15/09/2010 au 21/09/2019	- M. Mallberg, Economiste principal OSGE.2 - M. Xuereb, Economiste sénior, OSGE.2
Achèvement	Du 22/11/2010 au 28/11/2010	- M. Xuereb, Economiste sénior, OSGE.2

INDICATEURS	NOTE DE SUPERVISION
	Septembre 2010
A. MISE EN ŒUVRE DU PROJET	
Satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Satisfaction des conditions générales	3
Satisfaction des autres conditions	3
B. RESPECT DES REGLES DE PASSATION DES MARCHES	
Passation des marchés pour les services de consultants	NA
Passation des marchés pour les biens et services	NA
C. PERFORMANCE FINANCIERE	
Disponibilité des fonds en devise	3
Disponibilité des fonds en monnaie locale	3
Flux de Décaissement	3
Coût de Gestion	NA
Performance des Co-Financiers	NA
D. ACTIVITES ET TRAVAUX	
Respect du chronogramme de mise en œuvre	3
Performance des consultants et de l'assistance technique	NA
Performance des contractants	NA
Performance de la gestion du projet	3
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	
Probabilité d'atteindre les objectifs de développement	3
Probabilité que les bénéfices seront réalisés et durables	3
Probable contribution du projet à une hausse de	3
Taux de rendement actuel	NA
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET	
Moyenne de la supervision actuelle	3
Tendance de long terme	3

	2008 Est.	2009 Proj	2010 Proj	2011 Proj
<i>(En variation annuelle)</i>				
Revenu national et Prix				
Taux de croissance du PIB réel	4.5	3.5	3.9	4.5
Déflateur du PIB	25.1	13.6	8.5	8.7
Variation des prix à la consommation (en moy. annuelle)	24.4	11.3	8.0	7.3
Variation des prix à la consommation (en fin de période)	25.7	8.5	7.5	7.0
Secteur extérieur				
Exportations fob (US \$)	15.1	11.9	16.8	-3.8
Importations fob (US \$)	16.0	-19.5	17.8	8.9
Exportations en volume	5.2	17.4	20.6	6.4
Importations en volume	4.1	9.0	8.5	3.9
Termes de l'échange (détérioration = -)	3.4	29.1	-10.9	-13.7
<i>(Variation en % de la valeur de M2 en début de période sauf indication contraire)</i>				
Monnaie et Crédit				
Avoirs extérieurs nets	21.9	1.7	0.5	Na
Crédit intérieur	18.8	17.2	11.9	Na
Gouvernement	5.8	4.9	4.1	Na
Secteur privé	8.5	7.7	7.9	Na
Monnaie et quasi monnaie	34.2	17.7	12.0	Na
Monnaie de réserve (taux de croissance sur 12 mois)	25.1	15.5	11.5	Na
<i>En % du PIB</i>				
Finances publiques				
Recettes totales y compris dons	18.5	18.0	18.5	19.0
Dépenses totales et prêts nets	44.1	46.8	48.3	47.3
Solde global (base engagement)				
Dons exclus	-25.6	-28.8	-29.8	-28.3
Dons inclus	-3.7	-4.1	-4.0	-2.3
Solde Investissements et épargne	-12.2	-12.1	-10.2	-7.6
Privé	-8.5	-8.0	-6.2	-5.4
Public	-3.7	-4.1	-4.0	-2.3
Secteur extérieur				
Solde extérieur courant	-12.2	-12.1	-10.2	-7.6
Balance globale des paiements	7.3	4.4	-1.5	0.8
<i>(En millions de \$ US sauf indication contraire)</i>				
Secteur extérieur				
Réserves officielles brutes				
En millions de \$ US	266.6	324.1	302.2	331.1
En mois d'importations de Biens. & Services.	6.3	7.0	6.0	6.0
Ratio du service de la dette (en %)	3.5	2.1	3.2	3.8
Pour mémoire :				
PIB aux prix courants du marché (milliards de fbu)	1386	1630	1836	2085

Source : FMI, Troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, mars 2010.

1. Rapport d'évaluation du PARE III
2. Format du PCR pour les appuis aux appuis budgétaires et à la balance des paiements
3. CSLP (Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté) 2006
4. Rapport de supervision d'avril 2010
5. Burundi : Troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit — Rapport des services du FMI et communiqué de presse
6. Aide-mémoire de supervision de septembre 2010